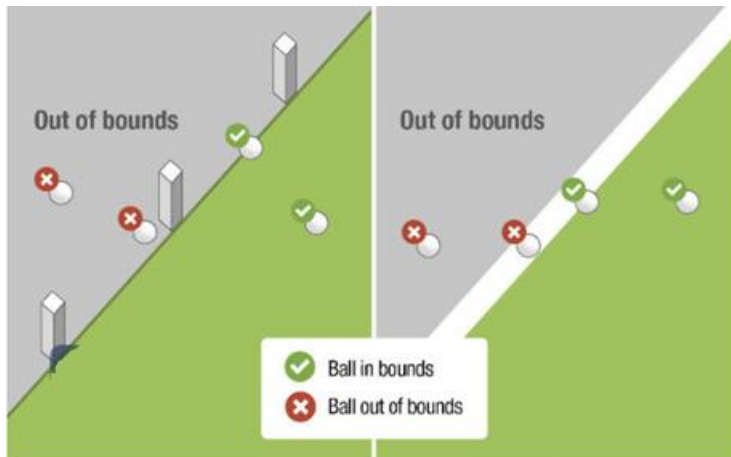




Local Rules 2019



1. Hors-limite (Règle 2)

- défini par des piquets blancs et/ou des lignes blanches.
- Les trous 3 à 7 de la Hutte
- Le Club house et le bâtiment entre les trous 8 et 12 sont également hors-limite.

2. Dégagements

Zones à pénalité (Règle 17)

- définies par des piquets jaunes ou rouges (des lignes jaunes ou rouges). Quand, à la fois des piquets et des lignes sont utilisés pour indiquer une zone à pénalité, les deux identifient la zone.

Terrain en réparation

- défini par des piquets bleus, des lignes bleues ou blanches (Règle 2.4)

Obstructions inamovibles

- Les routes et les chemins artificiels/en gravier sont considérés comme des obstructions inamovibles (R. 16-1).
- Si une borne d'arrosage extérieure au green,
 - **située à l'intérieur de deux longueurs de club du green et à l'intérieur de deux longueurs de club de la balle,**

s'interpose sur la ligne de jeu entre la balle et le trou et si la balle ne repose pas dans un obstacle, alors le joueur peut bénéficier d'un dégagement sans pénalité pour autant que la zone de dégagement ne soit pas plus près du trou, ni dans un obstacle, ni sur un green.



Protection des arbres

- Plantations et arbres entourés d'un manchon en plastique, de tubes en plastique, ou d'un grillage, arbustes attachés à un tuteur : s'il y a interférence avec le stance du joueur ou avec la zone de son swing intentionnel, il y a **dégagement obligatoire** selon R.16-1.

Exception: l'emploi d'un club clairement déraisonnable ou d'un stance, d'une direction de jeu ou d'un swing déraisonnable ou anormal.

Dégagement non autorisé si une interférence due à tout autre chose que la situation couverte par cette Règle Locale rend le coup clairement déraisonnable ou irréalisable

Selon les circonstances (état du terrain, météo, événement extérieur, etc.), des Règles Locales Temporaires peuvent être mises en place. Veuillez consulter les valves pour savoir si elles sont d'application ce jour.

PENALITE pour infraction à la règle locale = pénalité générale
PENALITE pour infraction REPETITIVES = disqualification

Indications des distances sur les fairways (début de green)

Disque Blanc 200 m
Disque Jaune 150 m
Disque Rouge 100 m
Disque Bleu 50 m

Position des drapeaux

Drapeau rouge: avant du green
Drapeau jaune : centre du green
Drapeau blanc : arrière du gree